

Commune d'OBERHASLACH

Bulletin Municipal n°20 Printemps - Mars 2019

22 rue du Nideck 67280 OBERHASLACH



mairie.oberhaslach@wanadoo.fr

www.commune.oberhaslach.fr

→ ACCUEIL

Lundi: 8h-12h / 13h30-16h

8h-12h / 13h30-16h Mardi:

8h-12h / 13h30-16h Mercredi:

Jeudi: 8h-12h / 13h30-16h

Vendredi: 8h-12h 10h-12h Samedi:









C'est un réel plaisir pour l'équipe municipale de vous adresser ce nouveau numéro de votre journal communal.

Comme à chaque fois, il nous permet de nous remémorer les événements des dernières semaines et s'efforce de mettre en lumière l'activité communale, le dynamisme de nos associations et de nos entreprises, et tout ce qui lie notre communauté villageoise.

En cette saison, avec le retour des beaux jours, nous avons tous plaisir à voir refleurir notre environnement, et à voir nos rues s'embellir des traditionnelles décorations de Pâques.



Mais ces bonheurs ne doivent pas nous faire oublier les règles du savoir-vivre. Je veux partager avec vous les incivilités qui me sont régulièrement signalées et qui semblent se multiplier. Je commencerai tout spécialement par le bruit les dimanches et jours fériés qui reviennent plus fréquemment en ces temps de jardinage et de reconquête de nos extérieurs. Mais je n'oublie pas les stationnements gênants, les déjections canines, la vitesse excessive ou les dégradations des équipements et des plantations municipales.

Je veux en appeler une nouvelle fois à la responsabilité de chacun et rappeler que ces comportements sont autant d'agressions pour nos voisins, de mauvais exemples pour nos enfants et d'atteintes au cadre de vie que nous aimons tous.

La question de notre cadre de vie m'amène naturellement à la mise en place des règles nécessaires à notre habitat, et je tiens à évoquer l'enquête publique relative à notre projet de plan local d'urbanisme. Cette procédure se déroule actuellement selon les modalités que vous retrouverez dans ces pages et je vous invite chaleureusement à y participer. Car si les questions d'urbanisme peuvent présenter des aspects parfois plus techniques elles s'inscrivent pleinement dans ces enjeux liés au « vivre ensemble ».

Enfin dans une approche plus globale de ces problématiques, je me dois de rappeler le scrutin européen qui s'annonce. L'Europe peut parfois nous sembler bien éloignée, mais il ne faut pas se méprendre, elle a des conséquences bien réelles sur la France, tout particulièrement sur l'Alsace, et sur nos vies au quotidien. Alors, le 26 mai, ne laissez pas les autres s'exprimer pour vous, votez!

Fidèlement,

Votre Maire,

Jean BIEHLER



Franck Steyer

Tél. 06 24 14 46 62

37 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH

franck.steyer@rkfsolutions.com











arsene.schwendemann@orange.fr













Répertoire des entreprises



Restaurant Aux Ruines du Nideck

Plats Régionaux/Tartes Flambées

2 rue de Molsheim 67280 OBERHASLACH Tel:03 88 50 90 14 Fax:03 88 50 93 58 Fermé: Lundi soir "Mardi soir. Mercredi : toute la journée























Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 25 mars 2019 Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2018, il a délibéré sur les points suivants :

Compte administratif

Le compte administratif du budget principal de l'année 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 156 823,39 € et un excédent en investissement de 12 385,79 €.

Le compte administratif du budget Forêt de l'année 2018 fait apparaître un déficit de fonctionnement de 4 475,44€.

Depuis 2018 est entré en vigueur le budget lotissement dont le compte administratif pour 2018 fait apparaître un déficit en investissement de 45 948,02 € correspondant à l'acquisition de terrain réalisée durant l'année.

Affectation des résultats

Sur une proposition de Monsieur le Maire, les résultats des trois budgets ont été affectés aux budgets primitifs de l'année 2019.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé par le receveur des finances publiques a été présenté aux membres du Conseil Municipal qui l'approuvent à l'unanimité.

Fiscalité directe locale

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur du maintien des différents taux d'imposition de la fiscalité directe locale au niveau de ceux de l'année 2018 soit **18.80** % pour la taxe d'habitation, **12.68** % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, **87.09** % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et **18.77** % sur la Contribution Foncière des entreprises, la CFE.

Budget primitif de l'année 2019

Le Conseil Municipal a pris connaissance des budgets primitifs 2019 préparés par Monsieur le Maire, ils ont été adoptés selon la répartition suivante :

BUDGET GENERAL

Fonctionnement : 1 271 608 €
Investissement : 568 935 €

BUDGET FORET

Fonctionnement 143 952 €

Le budget Forêt n'a pas de section d'investissement



Ventes de bois

L'Office National des Forêts encaisse actuellement les recettes des ventes de bois de nos forêts avant de les reverser seulement plusieurs mois après à la commune. Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que génère ce décalage, le Conseil Municipal décide de s'opposer à cette pratique et autorise Monsieur le Maire à engager les actions nécessaires à cette décision.

Retrouvez l'ensemble des décisions sur le site internet de la Commune

· Urbanisme

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'achat d'une parcelle sise au lieu-dit « Engelmatt » d'une superficie de 9,79 ares appartenant à Madame Catherine SILBERMANN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres décide d'acquérir cette parcelle au prix de 80 € l'are, soit un prix global de 783,20 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019.

Subventions

<u>Aide aux handicapés moteurs</u> L'association régionale « L'aide aux handicapés moteurs » de Strasbourg accompagne une concitoyenne de la commune. A ce titre, nous versions jusqu'ici une aide annuelle de 100 euros à l'association.

Le Conseil Municipal décide de renouveler cette subvention cette année.

<u>Jeux d'échecs</u> Vice champion d'Alsace en jeux d'échecs, Maxence LAVOCAT, jeune habitant de notre commune souhaite se présenter aux championnats de France de jeux d 'échecs qui se déroulent à Hyères dans le sud de la France. Le Conseil Municipal décide de l'encourager dans sa démarche en lui allouant un subvention de 100 €.

Commissions communales

Syndicat Mixte Intercommunal du Collège de Mutzig

Le Syndicat SMI s'est réuni le 8 mars 2019 au Collège de Mutzig. Les membres présents ont approuvé le compte administratif tel qu'il leur a été présenté, puis ont procédé au vote de l'affectation des résultats au nouveau budget 2019.

Le budget 2019 du SMI qui a été présenté avec **379 191,22** € pour la section de fonctionnement et **257 315,58** € pour la section d'investissement représentant un budget global de **636 506,80** € a été adopté à l'unanimité.

Il est à noter que le montant des sommes prélevées auprès des contribuables des communes faisant partie de ce syndicat est resté inchangé par rapport à l'année précédente.





Il était une fois... au Weinbaechel

En juin prochain, la maison forestière du Weinbaechel accueillera un nouveau forestier. Et pour cause, Dominique BECKER, garde forestier à l'ONF depuis juillet 1979 a fait valoir ses droits à la retraite!

Arrivé à OBERHASLACH en Janvier 2001 avec sa femme Véronique et leurs 2 enfants Orphée et Lou, ils ont passé près de 20 ans dans la Maison forestière du Weinbaechel.

Dominique, y exerça durant ce temps les fonctions de forestier sur notre ban communal.

Véronique quant à elle, a été durant une quinzaine d'années membre de notre Centre Communal d'Action Sociale.

La municipalité les remercient pour leurs engagements respectifs et adresse à Dominique BECKER tous ses vœux pour une belle retraite bien méritée!

Elections européennes

Le 26 mai 2019 les électeurs seront appelés aux urnes afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Ces deux scrutins auront lieu comme d'habitude à la maison des associations située sur le parking des écoles primaires.

Vous pourrez voter de 8h à 18h. Il est **obligatoire** de présenter un **titre d'identité** tel que votre carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte du combattant, permis de chasse avec photo... Si vous avez un doute quant au titre d'identité que vous pensez présenter, renseignez vous en mairie au plus tard vendredi 24 mai.





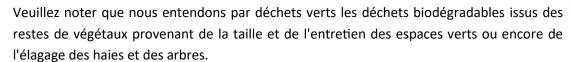
Journée citoyenne le 25 Mai prochain!

Dans cette période où l'on peut mesurer la fragilité du vivre ensemble, il nous semble important de continuer à nous retrouver à l'occasion de la journée citoyenne organisée cette année le samedi 25 mai à Oberhaslach.

Cette journée est essentielle pour tisser ou maintenir le lien social et redécouvrir les vertus de l'action collective. Après une demi-journée d'accomplissement de diverses tâches, nous partagerons un repas en toute convivialité. Tous les habitants volontaires sont les bienvenus pour apporter leur contribution. Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en Mairie avant le 15 mai au plus tard.

Déchets verts

C'est le printemps et nous sommes au cœur de la période des tailles ! Comme l'an passé, la commune mettra à disposition via le Select'om une benne dédiée aux déchets verts de 8h à 12h : **Samedis 13 et 27 avril 2019**.





Le Select'Om propose des emplois d'été

Le Select'om est à la recherche de saisonniers en juillet et août pour effectuer la mission d'agent de Collecte et de Gardiennage des déchèteries. Aussi, si vous avez dans votre entourage des étudiants à la recherche d'un emploi d'été, nous vous invitons à communiquer les coordonnées du Select'om afin qu'ils puissent leur adresser une lettre de motivation et un CV. Les candidats doivent obligatoirement être majeurs en raison de leur activité sur la voie publique. Une priorité sera donnée aux candidats disponibles les deux mois complets.

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par mail à l'adresse : rh@select-om.com Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 03.88.47.92.20.



Du nouveau pour notre équipe d'agents communaux

Depuis le 4 février, Pascal HELM remplace Antoine PETRE qui a choisi de se diriger vers d'autres horizons. Habitant Oberhaslach depuis une vingtaine d'années, beaucoup d'entre vous le connaissent.

Nous sommes heureux de pouvoir profiter de ses compétences et de son expérience professionnelle pour mener à bien les tâches nombreuses et diverses qui sont celles de nos agents communaux et lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe!

Une rose, un espoir!

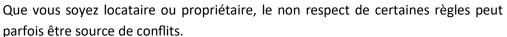
Autour d'une idée simple, sympathique et généreuse : une randonnée de motards, une rose à la main à offrir aux habitants de la vallée de la Bruche, pour un don de 2€ ou plus. Depuis 2013, les collectes de l'association « une rose un espoir – secteur vallée de la Bruche » ont permis de récolter 142 383 € en faveur de la ligue contre le cancer du Bas-Rhin.

Ces motards, animés par un grand élan de solidarité et l'énergie du cœur, seront présents à Oberhaslach les 27 et 28 avril 2019.



Voisinage et nuisances sonores

Soucieuse de la tranquillité et du bien-être des habitants, la Municipalité tient à vous sensibiliser sur les règles de la vie collective et à attirer votre attention sur des gênes que peuvent occasionner certaines nuisances sonores.





Vivre en bon voisinage, c'est possible et c'est tellement plus agréable ! Pour y parvenir, la Municipalité a pris un arrêté encadrant certaines pratiques. Tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants sont interdits.

<u>Si vous jardinez</u>, il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, etc... à moins de 100 mètres d'une zone habitée **du lundi au samedi de 20h à 7h ainsi que les journées dominicales et jours fériés**.

<u>Si vous bricolez</u>, les travaux réalisés, soit sur les propriétés privées situées à moins de 100 mètres d'une zone habitée, soit à l'intérieur d'appartements situés dans un immeuble ou un groupe d'immeubles à usage d'habitation, au moyen de moteurs thermiques ou électriques (scie mécanique, perceuse, raboteuse, etc...) sont interdits du lundi au samedi de 20h à 7h ainsi que les journées dominicales et jours fériés.

Plan Local d'Urbanisme : élaboration du plan d'actualité

Par arrêté municipal du 11 février 2019, la commune a décidé de soumettre son projet de plan local d'urbanisme à enquête publique.

Cette enquête se déroule actuellement sur une durée de 32 jours consécutifs, elle a démarré le lundi 18 mars et durera jusqu'au jeudi 18 avril.

Le dossier d'enquête sur support papier est déposé en mairie. Il est accessible pendant toute la période de l'enquête aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le tribunal de Saverne a désigné Monsieur Armand BOHN comme enquêteur public. Ce dernier se tiendra à la disposition du public à l'occasion de différentes permanences qu'il assurera en Mairie d'Oberhaslach, notamment le mercredi 10 avril de 8h30 à 11h30 et le jeudi 18 avril de 13h30 à 16h30.

Un site internet https://www.registredemat.fr/plu-oberhaslach.fr a également été créé. L'ensemble des documents y sont consultables et chacune et chacun peut y déposer ses observations.



Travaux au sentier du Nideck

Dans le cadre de la réfection généralisée du site du Nideck, une nouvelle phase de travaux est en cours jusqu'au 28 juin prochain. Ainsi, le sentier d'accès à la cascade en venant du parking du haut (côté maison forestière) sera fermé jusqu'à cette date.

Veuillez noter que durant ces travaux l'accès à la cascade par le parking du bas restera possible.



Quelques réalisations













Retour en image





Retour en image

















Coup de projecteur sur Les Amis du Nideck

Suite à l'adhésion de la Commune d'Oberhaslach à la Communauté de Communes de la région de Molsheim Mutzig (la CCMM) au 1^{er} janvier 2014, le Syndicat d'Initiatives du Pays du Nideck qui avait son siège à Oberhaslach, n'avait plus lieu d'exister. C'est en effet la CCMM qui détient la compétence du tourisme pour notre territoire.

Le syndicat d'initiative du Pays du Nideck avait vocation à développer et promouvoir le tourisme dans notre région. Cela a donné lieu à de nombreuses réalisations, notamment la création de plusieurs sentiers de randonnées autour du village ainsi que dans le massif du Nideck. On pourra retenir « Le circuit des Croix », « les circuits des Cascades », « Le circuit familial » et bien d'autres.



Afin de bien conserver le formidable travail effectué jusque-là par les membres de l'association, ce sont quelques anciens membres qui ont décidé de créer une nouvelle association. C'est ainsi que sont nés « Les Amis du Nideck » en octobre 2014.

Mais qui sont ces Amis du Nideck?

Non, aucun lien de parenté avec les géants qui habitaient jadis les enceintes du Château du Nideck dans la légende du poète Adelbert VON CHAMISSO. Rien à voir non plus avec les seigneurs qui occupaient les lieux jusqu'à l'incendie du château en 1636. Ce sont juste quelques passionnés de la vie de notre commune qui se sont réunis au sein d'une association dans le but de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine naturel, culturel et historique de la commune d'Oberhaslach.

Jusqu'à présent leurs actions se situaient essentiellement au Château du Nideck par des journées de nettoyage et de déboisement, conduites par le veilleur du Château et soutenus par des bénévoles d'autres associations dont les Châteaux Forts Vivants, CFV, à laquelle Les Amis du Nideck viennent d'adhérer lors de leur assemblée générale le 23 mars dernier à Andlau.



D'autres projets pour le Château sont à l'étude, notamment la réfection de l'escalier qui mène au sommet de la tour du bas et de nouvelles séances de nettoyage afin de rendre le site encore plus accueillant pour le touriste.

Le patrimoine castral de notre commune étant particulièrement riche avec 3 châteaux dont celui de Hohenstein et celui du Ringelstein en plus du Nideck, des actions d'entretien sont également envisagées.

L'association projette également de poursuivre l'entretien des circuits pédestres existants sur notre commune ainsi que leurs développements mais aussi de mettre en place des actions afin de valoriser le volet historique du village.

Si ces sujets vous tiennent à cœur, venez rejoindre notre association ou même participer à l'une ou l'autre de nos actions.

Vous serez les bienvenus!

ASSOCIATION LES AMIS DU NIDECK

Siège: Mairie d'Oberhaslach



03.88.50.90.15



Zoom sur l'entreprise ATH

Ce printemps, nous sommes allés à la rencontre de l'entreprise ATH dirigée par Tahar HABOUCHE.

CAP en poche, Tahar a d'abord travaillé durant 10 ans dans le service après-vente. C'est à l'issue de cette période qu'il décide de mettre à profit ses talents d'artisan en créant son propre atelier de métallerie.

Créée en 2003 et spécialisée dans la serrurerie, métallerie et forge ATH intervient surtout en direction des industriels, professionnels et particuliers. La particularité de cette entreprise est de s'adapter à chaque demande de ses clients en proposant des solutions sur mesure.



D'ailleurs si vous vous demandez ce que veut dire « ATH » c'est tout simplement le format réduit de Audrey Tahar HABOUCHE.

Depuis, le 1er janvier, ATH a fait l'acquisition des anciens locaux de transport SPUCK situés dans la zone artisanale du Klintz. Auparavant l'entreprise était implantée dans des locaux aux alentours de Muhlbach sur Bruche.

Intéressons nous maintenant plus particulièrement aux différentes réalisations. ATH est en mesure de concevoir des portails, portillons, clôtures, garde-corps, escaliers mais aussi quelques unes plus originales autour du métal selon le souhait des clients. ATH soude et travaille aussi bien l'acier, l'inox ou l'aluminium.

Nous retenons quelques réalisations notables, avec la confection des gardes corps des tribunes du Centre sportif de Dinsheim sur Bruche, Gresswiller, de plusieurs centaines d'abris voyageurs de gares SNCF sur la région Alsace, d'une réhabilitation du presbytère de la cathédrale de Strasbourg tout en s'adaptant aux contraintes liées à l'aspect historique du bâtiment et enfin d'une création d'une chaufferie biomasse comprenant la confection d'une porte métallique de plus de 5 m de hauteur. Tous ces clients ont fait confiance au savoir faire de notre entrepreneur!

Des chantiers plus locaux sont bien évidemment réguliers auprès de particuliers à Oberhaslach. Autour de vous, c'est peut-être un chantier auquel à œuvré l'entreprise. Il y a 3 mois, ATH a fait le choix de s'implanter à Oberhaslach, Tahar peut donc maintenant se rendre à pied sur son lieu de travail ! L'entreprise projette d'agrandir ses locaux, avec la création d'un magasin et de bureaux qui sont actuellement situés dans leur maison au Klintz. Afin de former les plus jeunes, Tahar accepte quelques stagiaires du Lycée Louis Marchal de Molsheim mais aussi des apprentis !

Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui cette entreprise à Oberhaslach et lui souhaitons une belle poursuite dans ses activités!







Création de balcon

ATH METALLERIE

24 rue de la Forêt—67280 OBERHASLACH O3.88.48.73.29 @ athmetallerie@orange.fr f athmetallerie

le journal d'Oberbaslach















CBS ENERGIES - 18 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH Tél. 06 38 16 41 38 - benjamin.saler@cbs-energies.fr - www.cbs-energies.fr









FUNDERMAX .

Audrey Habouche

Tel: +33 (0) 3 88 48 73 29 Fax: +33 (0) 3 88 48 73 31 Mobil: +33 (0) 6 07 21 77 72 E-Mail: audrey.habouche67@orange.f

24 rue de la Foret 67280 Oberhaslac www.fundermax.fr MEMBER OF Constantia INDUSTRIES

for people who create







Répertoire des entreprises



1 rue du Klintz - Zone Artisanale 67280 OBERHASLACH Tel. 03 88 50 94 88 Portable 06 82 36 93 18















Sébastien Charre

Agent général Aréas Assurances 03, Rue des Sapins OBERHASLACH 28, Route du Général de Gaulle 67300 Schiltigheim Tél : 03 88 79 16 17 Port. : 07 82 35 28 95

s.charre@areas-agence.fr s.charre.areas.fr n* Orias (www.orias.fr) : 15 004 096

L'assurance des particuliers, des professionnels et des entreprises.

Choisissez l'esprit familial à Oberhaslach

Pour votre confort nous mettons à votre disposition:

2 salles de restauration pour vos réunions familiales Une cuisine raffiné et créative

Une terrasse d'été avec notre carte de glace artisanale Le week end, notre menu barbecue Un petit déjeuner buffet grandie

Le buffet du dimanche, nos week ends et soirées à thèm Un parking privé gratuit

Renseignements, réservations:

Sylvain Ganjoueff est à votre écoute au 03 88 50 94 10

infoéhostellerie saint-florent.com, www.hostellerie-saint-florent.com

www.facebook.com/Hostellerie-SaintFlorent.Oberhaslach



Marc BALDENSPERGER Installateur Sanitaire

Entretien de Chaudière

E-mail: sanimarc@outlook.fr Tél: 06 95 56 36 44 Dépannage 7/7 24/24

SANIMARC

SANIMARC

6 rue de Talmattrain - 67280 OBERHASLACH





Terrassement - Location d'engins matériels avec chauffeur

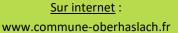
> 07.87.49.14.63 www.compact-tp.fr





Pour les dernières actualités...







En recherchant sur Facebook:

« Comité des fêtes Oberhaslach »



EN AVRIL	MANIFESTATION	<u>ou ?</u>	ORGANISÉ PAR
Samedi 27 A 17h	Pêche semi nocturne avec immersion de truites Repas avec ou sans pêche à 16 € sur réservation au 03.88.50.92.36	Etang de pêche	Amicale de pêche
Dimanche 28 De 15h à 17h	Des Fossiles de Légendes - Balade contée et ateliers artistiques Gratuit - Renseignements, réservation, inscription 06.76.84.34.53	Yourte de l'Espace nature	Maison de la nature
EN MAI	MANIFESTATION	<u>OU ?</u>	ORGANISÉ PAR
Samedi 4 De 11h à 17h30	Aux Herbes Citoyens Adulte 15€, Enfant 5€ - Renseignements/inscription au 06.76.84.34.53	Salle des fêtes	Maison de la nature
Dimanche 5 De 9h à 12h30	La Symphonie des Oiseaux Gratuit - Renseignements/inscription au 06.76.84.34.53	Salle des fêtes	Maison de la nature
Mercredi 8 De 8h à 18h	Marché aux puces Renseignements, réservation, inscription au 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Comité des fêtes
Mercredi 8 De 8h à 17h	Vente de fleurs	Salle des fêtes	Association Ermitage St Florent
Samedi 18 De 14h à 19h	Les secrets du Nideck 10€ - Renseignements/inscription au 06.76.84.34.53	Auberge du Nideck	Maison de la nature
Samedi 25 A 8h	Journée citoyenne Renseignements au 03.88.50.90.15	Ateliers municipaux	Commune
Dimanche 26 De 10h à 17h	Pêche avec immersion de truite « Spéciale fête des mères » Repas avec ou sans pêche à 18 € sur réservation au 03.88.50.92.36	Etang de pêche	Amicale de pêche
Lundi 27 De 17h à 20h	Don du sang Renseignements au 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	EFS & ASBH
<u>EN JUIN</u>	<u>MANIFESTATION</u>	<u>OU ?</u>	ORGANISÉ PAR
Samedi 8 De 14h à 17h	Comme un Poisson dans l'Eau - ouvert aux enfants à partir de 8 ans 5€ - Renseignements et inscription au 06.76.84.34.53	Etang de pêche	Maison de la nature
Vendredi 21 A partir de 19 h	Fête de la musique Renseignements au 03.88.50.90.15	Ermitage St Florent	Comité des fêtes
Samedi 22 A partir de 15h	La Nature au Trail de la Hasel Programme complet sur le site de la MNBP	Salle des fêtes	Maison de la nature
Samedi 22 A partir de 15h	Trail de la Hasel Renseignements et inscription au 03.88.50.93.18 - traildelahasel.fr	Salle des fêtes	Ski-club
Dimanche 30 A partir de 11h30	Barbecue communal	Espace Engelmatt	Commune

